

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM06042017
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	1
<b>Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017</b>			

## Compte-Rendu de la Séance du Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 31 mars 2017, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle DUMONT, 1<sup>er</sup> Adjoint, à l'Hôtel de Ville, le jeudi 06 avril 2017 à 20 h 30.

**Étaient présents:** M. LE MAIRE, Mme DUMONT, M. BORIE, Mme PETIT, M. STEUDTNER, Mme DURIEU, Mme TONEGUZZO-CASTAN, M. GARCIA, M. DOUCENDE, M. ROUX, M. VERDET, M. ROUVEIROL, M. DALL'ORSO, M. ROSSI, M. DEFONTENAY, Mme GOTTRA, Mme PELLEGRIN, Mme ORTIGOSA, Mme THOMAS, Mme RIEU, Mme BENARFA, Mme DAVID, M. PONS Thomas, M. BIGOU, M. FALLAMI, Mme TALET, Mme FALLET-MICHEL, M. PONS Christophe, M. KARKRI.

**A donné procuration :** Mme LABAREILLE. **Absente excusée :** Mme VERA-ABAKKOUY.  
**Absent :** M. ROUHIER.

Conseillers en exercice : 32 Conseillers présents à l'ouverture de la Séance : 29 Procuration : 1 Quorum : 17
--

La séance est ouverte à 20 h 36 par Monsieur Joël GUIN, Maire, qui rappelle à l'assemblée le dépôt des accusés de réception.

M. le Maire souhaite la bienvenue à M. Jean-Marie ROUVEIROL, candidat venant immédiatement après le dernier élu de liste « Ensemble Pour Vedène », conformément à l'article L270 du Code Electoral, suite à la démission de M. Jean MATTEI de ses fonctions de Conseiller Municipal annoncée en séance du 02 mars 2017.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de M. Luc BOUSQUET pour raisons familiales, tête de liste du groupe « Vedène Bleu Marine », de ses fonctions de Conseiller Municipal à compter du 20 mars 2017, dont le siège vacant sera pourvu lors de la prochaine séance de Conseil Municipal conformément à l'article du Code Electoral précité.

M. le Maire demande à l'Assemblée, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en préalable à l'étude de l'ordre du jour, de se prononcer sur l'élection à main levée d'un président de séance, disposition spécifique à la séance de Conseil comprenant l'approbation du Compte Administratif de l'exercice écoulé.

### **Élection d'un Président de Séance**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la candidature de Mme Michèle DUMONT, 1<sup>er</sup> Adjoint.

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM06042017
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	2
<b>Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017</b>			

Mme DUMONT prend la présidence de la séance du Conseil Municipal.

Elle propose pour Secrétaire de Séance Mme Martine DURIEU, élue à l'Unanimité.

Elle donne lecture des procurations.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 02 mars 2017 est approuvé à l'Unanimité.

### **Information**

Mme DUMONT donne lecture du calendrier prévisionnel du prochain Conseil Municipal du 17 mai 2017 qui se déroulera exceptionnellement un mercredi en raison d'un impératif d'agenda.

Elle précise qu'à titre dérogatoire, la section Urbanisme, Affaires Foncières et Travaux sera ce soir traitée en premier lieu en raison de la présentation par le Cabinet CITADIA du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et du débat qui sera tenu à ce sujet, modifiant en cela l'ordre d'examen habituel des différentes rubriques inscrites à l'ordre du jour.

Elle demande par ailleurs à l'assemblée l'autorisation d'ajouter un point en Questions Diverses concernant l'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association « Ensemble avec Daniel » afin de soutenir financièrement la participation d'un administré porteur d'un handicap au Championnat du Monde de Joélette (dispositif breveté qui permet de transporter des personnes à mobilité réduite) organisée à Saint-Trojan les-Bains sur l'île d'Oléron le 27 mai 2017.

Le Conseil Municipal accorde cette autorisation à l'Unanimité.

Mme DUMONT donne la parole à M. le Maire, rapporteur de la section Urbanisme, Affaires Foncières et Travaux.

## **A – Urbanisme/Affaires Foncières/Travaux**

### **A1- Urbanisme**

#### **A1-1- Révision n°1 du PLU : Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**

Après présentation du projet de PADD par le Cabinet CITADIA et sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal, prend acte de la tenue du débat sur le PADD, cadre de référence du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en ce qu'il présente les orientations de politique générale en matière d'équilibre territorial, de développement urbain, de respect et de protection des espaces naturels tout en tenant compte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du Plan de Déplacement Urbain (PDU) du Grand Avignon, dans le cadre de la révision n° 1 du PLU de la Commune.

**Prise d'Acte adoptée à l'Unanimité**

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM06042017
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	3
<b>Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017</b>			

### **A1-2- Autorisation donnée au Maire en vue du dépôt et de la signature d'un Permis de Construire pour implantation d'une classe modulaire au Groupe Scolaire A. Daudet**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal décide de l'autoriser à signer et déposer un permis de construire en vue de l'installation d'un bâtiment modulaire au Groupe Scolaire A. Daudet afin de permettre, dès la rentrée 2017, l'ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe élémentaire implantée dans la cour de récréation de l'école entre le plateau sportif et le bâtiment A.

Proposition adoptée à l'Unanimité

### **A2- Affaires Foncières**

#### **A2-1- Convention de Servitude d'Ancrage et d'Appui sur façade propriété cadastrée AI 39 Rue Notre Dame**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal approuve, dans le cadre de sa politique d'animation du cœur de ville, la convention de servitude d'ancrage et d'appui d'un projecteur de son sur la propriété cadastrée AI n° 39 sise Rue Notre Dame à passer avec le propriétaire du bien qui a déjà donné un accord de principe, et autorise le Maire à signer tout document à intervenir.

Proposition adoptée par 26 Pour et 4 Abstentions

#### **A2-2- Convention de Servitude d'Ancrage et d'Appui sur façade propriété cadastrée AI 41 Rue Frédéric Mistral**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal approuve, dans le cadre de sa politique d'animation du cœur de ville, la convention de servitude d'ancrage et d'appui d'un projecteur de son sur la propriété cadastrée AI n° 41 sise Rue Frédéric Mistral à passer avec le propriétaire du bien qui a déjà donné un accord de principe, et autorise le Maire à signer tout document à intervenir.

Proposition adoptée par 26 Pour et 4 Abstentions

#### **A2-3- Vente de la parcelle BI n°432 au SIDOMRA**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal approuve la cession au SIDOMRA de la parcelle cadastrée BI n° 432 d'une superficie de 755 m<sup>2</sup>, appartenant au Domaine Privé Communal, pour un montant de 15 100 €.

Proposition adoptée par 23 Pour et 7 Contre

#### **A2-4- Classement dans le Domaine Public et Voies, Réseaux et Espaces Communs HLM Les Aires et Les Lavandières – Avis de principe**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal émet un avis favorable de principe pour le classement futur dans le Domaine Public Communal des voies, réseaux et espaces communs des groupes d'habitations « Les Aires » et « Les Lavandières » après réalisation des travaux de réaménagement de la voirie interne ainsi que des parkings par le bailleur Mistral Habitat.

Proposition adoptée par 27 Pour et 3 Abstentions

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM06042017
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	4
<b>Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017</b>			

Mme DUMONT donne ensuite la parole à M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, pour l'examen des questions inscrites en section Finances, Economie, Commerce et Artisanat.

## **B – Finances/Économie/Commerce/Artisanat**

### **Finances**

#### **B-1- Budget principal – Approbation du Compte Administratif 2016**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal prend acte de la présentation et approuve le Compte Administratif de l'exercice 2016 dont l'excédent global de clôture s'élève à la somme de 4 811 894,03 €.

*M. le Maire ne participe pas au vote et quitte la séance.*

Proposition adoptée par 22 Pour et 7 Abstentions

*M. le Maire rejoint la séance.*

#### **B-2- Budget principal – Approbation du Compte de gestion 2016**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion du Budget Principal tel que dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2016.

Proposition adoptée par 24 Pour et 6 Abstentions

#### **B-3- Budget principal – Affectation des résultats 2016**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal décide

- de l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :
  - Article 002 – Excédent antérieur reporté 3 013 989, 35 €
- de l'affectation de l'excédent d'investissement de l'exercice 2016 comme suit :
  - Article 001 – Excédent antérieur reporté 1 797 904, 68 €

Proposition adoptée par 23 Pour et 7 Abstentions

#### **B-4- Budget principal – Approbation du Budget Primitif 2017**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, qui présente ce budget section par section et chapitre par chapitre, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif Principal 2017 qui s'équilibre

- en section de fonctionnement, à la somme de 16 381 829, 63 €,
- en section d'investissement, à la somme de 7 440 798, 57 €.

Proposition adoptée par 23 Pour, 4 Contre et 3 Abstentions

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM06042017
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	5
<b>Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017</b>			

### **B-5- Budget principal – Vote des taux 2017**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal décide fixer les taux d'imposition des taxes locales 2017 qui restent inchangés, comme suit :

- Taxe d'Habitation..... 15,82 %
- Taxe sur le Foncier Bâti..... 29,25 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti..... 75 %

Proposition adoptée par 23 Pour et 7 Abstentions

### **B-6- Admission de créances en non-valeur**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur une somme de 7 598, 93 € correspondant à des montants qui n'ont pu être recouverts concernant essentiellement des non-paiements de Taxe Locale sur la Publicité Extérieure dus à des cessations d'activités d'entreprises.

Proposition adoptée à l'Unanimité

### **B-7- Subvention exceptionnelle à l'Association « USEP Ecoles les Jardins »**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'USEP « Ecole Les Jardins » d'un montant de 700 € pour participer à l'organisation d'une journée scientifique à destination des enfants prévue en mai ou juin 2017 dans le cadre de son projet d'école.

Proposition adoptée à l'Unanimité

### **B-8- Acceptation d'Offre de Reprise et Sortie d'Actif de Véhicules Communaux**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à la cession d'un chariot élévateur de marque Nissan, d'un camion benne Mercedes et d'un camion benne Renault, engin et véhicules vétustes et hors normes compromettant la sécurité des agents et dont la réparation nécessitait des frais très importants, accepte l'offre de reprise de ce matériel du concessionnaire Chabas IVECO pour un montant total de 1 139, 32 € et autorise le Maire à sortir ces biens de l'actif communal.

Proposition adoptée par 23 Pour, 3 Contre et 4 Abstentions

### **B-9- Remboursement Amiable de Sinistre – Dossier n° 2017-013**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le remboursement à l'amiable d'un montant de 357 €, somme inférieure à la franchise fixée dans le contrat d'assurance Responsabilité Civile de la Commune, du sinistre n° 2017-013 relatif à un incident survenu lors du déplacement des élèves du groupe scolaire les Jardins à l'occasion du carnaval le 17 mars après-midi au cours duquel un agent municipal accompagnateur a trébuché et bousculé un autre agent municipal exerçant la même mission, lequel a tombé ses lunettes dont un des verres s'est brisé.



	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM06042017
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	6
<b>Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017</b>			

Proposition adoptée à l'Unanimité

Mme TALET quitte la séance à 22 h 05 et donne procuration à Mme FALLET-MICHEL.

Mme DUMONT donne à présent la parole à Mme TONEGUZZO-CASTAN et M. BORIE pour l'étude, chacun en ce qui le concerne, des points inscrits en section Jeunesse, Sports, Vie Associative, Culture, Animation, Tourisme et Promotion du Terroir.

**C – Jeunesse/Sports/Vie Associative/Culture/Animation/Tourisme/Promotion du Terroir Animation/Culture**

**C1- Demande de Renouvellement de la Licence 3 d'Entrepreneur de Spectacles au Maire**

Sur proposition de Mme TONEGUZZO-CASTAN, Adjointe déléguée à la Culture, à l'Animation, au Tourisme et à la Promotion du Terroir, rapporteur, le Conseil Municipal autorise le Maire, en sa qualité d'organisateur de spectacles pour les représentations publiques, à effectuer une demande de renouvellement de licence d'entrepreneur de spectacles de 3<sup>ème</sup> catégorie auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dès lors qu'il exerce la fonction d'entrepreneur/diffuseur de spectacles.

Proposition adoptée à l'Unanimité

**Sport**

**C2- Approbation du Règlement Intérieur du Dojo**

Sur proposition de M. BORIE, Adjoint délégué à la Jeunesse, au Sport et à la Vie Associative, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le Règlement Intérieur du Dojo Municipal formalisant ainsi les règles d'usage de cet équipement sportif utilisé par les associations sportives locales d'arts martiaux afin qu'elles y pratiquent des activités adaptées à leurs spécificités, et autorise le Maire à signer le document à intervenir.

Proposition adoptée par 26 Pour et 4 Abstentions

Mme DUMONT donne la parole à M. le Maire pour l'examen des dossiers inscrits en sections Ressources Humaines et Administration Générale lors de laquelle elle présentera un dossier en sa qualité d'Adjointe déléguée aux Affaires Sociales.

**D – Ressources Humaines**

**D1- Adhésion au Service d' « Assistance aux Remplacements » du Centre de Gestion de Vaucluse**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal décide de l'autoriser à signer la convention d'adhésion au service d'Assistance au Remplacement mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse, lequel, sur sollicitation des collectivités, propose des candidatures de personnel efficient pour pallier ponctuellement les absences de personnel et les besoins en renfort des collectivités territoriales et des établissements publics du département.

Proposition adoptée par 23 Pour et 7 Abstentions

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM06042017
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	7
<b>Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017</b>			

## **D2- Adhésion à la convention cadre « Assistance et Conseil en Organisation, Ressources Humaines et Statutaires » du CDG84**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal décide de l'autoriser à signer la convention-cadre « Assistance et Conseil en Organisation, Ressources Humaines et Statutaires » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse ouvrant la possibilité pour la Commune de faire appel, en cas de besoin, à ses services pour bénéficier des prestations précitées.

Proposition adoptée par 23 Pour et 7 Abstentions

## **D3- Avenant à la Convention d'Adhésion au Service Hygiène et Sécurité du CDG84**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal décide de l'autoriser à signer l'avenant à la convention d'Adhésion au Service d'Hygiène et Sécurité du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse permettant à la Commune de bénéficier d'un accompagnement en prévention des risques professionnels dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail.

Proposition adoptée par 23 Pour et 7 Abstentions

## **D4- Ralliement à la Procédure de Négociation du Contrat Groupe d'Assurance Statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, et en raison de l'échéance du contrat groupe d'assurance statutaire dont la commune est membre fixée au 31 décembre 2017, le Conseil Municipal décide de rallier la procédure de négociation du Contrat Groupe d'Assurance Statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse, de lui confier la mission de conclure un contrat groupe ouvert à adhésion facultative avec une entreprise d'assurance agréée, prend acte que les taux de cotisation lui seront préalablement soumis avant adhésion et autorise le Maire à signer tout document à intervenir.

Proposition adoptée par 23 Pour et 7 Abstentions

## **D5- Modification du Tableau de l'Effectif Théorique du Personnel Communal – Création d'un poste à Temps Non Complet (17 h 50)**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal décide d'autoriser la création au tableau de l'effectif théorique du personnel communal, d'un poste à temps non complet (17 h 30 hebdomadaires) dans le cadre d'emplois des Agents de Maîtrise (catégorie C) ainsi qu'un poste à temps non complet (17 h 30 hebdomadaires) dans le cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux (catégorie B), seul l'un de ces postes devant être pourvu à l'issue d'une procédure de recrutement d'un agent de prévention à temps non complet en fonction des candidatures reçues.

Proposition adoptée par 23 Pour, 3 Contre et 4 Abstentions

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM06042017
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	8
<b>Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017</b>			

## **D6- Autorisation de Recrutement de Personnel Vacataire pour la Tenue des Bureaux de Votes lors des Élections**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, et suite à la création de 4 nouveaux bureaux de vote sur la Commune, le Conseil Municipal décide de l'autoriser à recruter des vacataires pour occuper les fonctions de Secrétaire et/ou Secrétaire adjointe des bureaux de vote dans le cadre de l'organisation des scrutins nationaux et locaux.

Proposition adoptée par 23 Pour et 7 Abstentions

## **E – Administration Générale**

### **E1- Convention de délégation à la Commune du Contingent de Logements Réservataires du Grand Avignon Opération Le Grand Plantier 2 – Approbation**

Sur proposition de Mme DUMONT, 1<sup>ère</sup> Adjointe, déléguée aux Affaires Sociales, rapporteur, le Conseil Municipal approuve la convention de délégation de contingent de logements réservataires par le Grand Avignon, garant bancaire de l'opération immobilière « Le Grand Plantier 2 » sise Rue du Grand Plantier et portée par Famille et Provence, à la Commune, et autorise le Maire à signer le document à intervenir.

Proposition adoptée à l'Unanimité

### **E2- Modification et mise à jour de la liste des délégués élus de la Commune auprès des Structures et Organismes Extérieurs au titre du Renouvellement de la Commission Communale de Sécurité**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal désigne pour un nouveau mandat de 3 ans les membres élus communaux à la Commission Communale de Sécurité, la précédente représentation arrivant à échéance le 16 avril 2017, comme suit :

M. Jean-Charles GARCIA – Titulaire

Michel DOUCENDE – Suppléant

et approuve ainsi la mise à jour de la liste des délégués élus auprès des structures et organismes divers.

Proposition adoptée par 26 Pour et 4 Abstentions

### **E3- Modification de la Représentation des Élus de la Commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal approuve, suite à la démission de M. Luc BOUSQUET, membre du Groupe Vedène Bleu Marine, élu auprès Conseil d'Administration du CCAS, la nouvelle représentation des élus communaux au sein de cet établissement public comme suit :

Le Maire, Président de Droit,  
Mme Michèle DUMONT,  
Mme Laurence RIEU,  
Mme Geneviève PELLEGRIN,  
Mme Martine DURIEU,  
M. Christian BIGOU,  
Mme Fabienne VERA-ABAKKOUY.



	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM06042017
		Document du	
		Version n°	1
		Page n°	9
<b>Conseil Municipal du jeudi 06 avril 2017</b>			

Proposition adoptée à l'Unanimité

### **Rendu Compte de Décisions**

M. le Maire rend compte, au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, des décisions n° 2017\_025, 2017\_030, 2017\_031, 2017\_032, 2017\_033, 2017\_034, 2017\_036, 2017\_037, 2017\_038, 2017\_039, 2017\_040, 2017\_041, 2017\_042, 2017\_043, 2017\_049, 2017\_067.

### **F - Questions Diverses**

#### **F1 – Subvention exceptionnelle à l'Association « Ensemble avec Daniel »**

Sur proposition de M. STEUDTNER, Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « Ensemble avec Daniel » afin de soutenir financièrement la participation d'un administré porteur d'un handicap au Championnat du Monde de Joélette (dispositif breveté qui permet de transporter des personnes à mobilité réduite) organisée à Saint-Trojan les-Bains sur l'île d'Oléron le 27 mai 2017.

Proposition adoptée à l'Unanimité

#### **A des questions émanant du groupe Vedène Autrement,**

*Concernant l'implantation des compteurs LINKY sur le territoire communal,*

Le Maire confirme qu'un débat sur ce sujet aura bien lieu mais que cette installation n'étant prévue qu'en 2020, il est encore trop tôt pour organiser une telle réunion,

*Concernant le permis de construire relatif à l'implantation de l'antenne relais SFR sur le site de l'ancienne décharge Saint Marc,*

Le Maire indique que ce permis de construire est, à ce jour, toujours en cours de régularisation par l'opérateur de téléphonie mobile.

*A une remarque émise par un membre de la majorité au sujet d'affiches électorales apposées sur les panneaux communaux dédiés aux associations locales,*

Le Maire précise qu'une intervention a déjà été effectuée à ce sujet auprès des partis politiques mais qu'elle sera renouvelée.

Mme DUMONT clôture la séance à 22 h 50.

Fait à Vedène, le 12 avril 2017  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint

Michèle DUMONT




Affiché le 12 avril 2017